

DECLARATION

Fédération Nationale CGT des Personnels des Organismes Sociaux

INC RETRAITE – NOVEMBRE 2025

Monsieur le directeur,

Vos prises de parole soulèvent des interrogations sur votre neutralité.

En 2023, vous mettiez en avant dans la presse la mise en place d'outils de communication favorables au projet gouvernemental avant même l'adoption de la réforme des retraites et retiriez le simulateur d'âge de départ en retraite en vigueur.

La réforme des retraites revient dans l'actualité, vous venez à nouveau en soutien du gouvernement.

Vous choisissez, sous une apparence de neutralité, avec un ton alarmiste, après avoir évoqué les 80 milliards de déficit du régime général en 2070, de faire une liste exhaustive de leviers de financements en omettant étonnamment les exonérations de cotisations qui représentent elles aussi 80 milliards d'euros pour 2024.

La coquetterie de la branche de développer son propre système d'information, dont vous vous flattiez lors de la dernière INC, « miroir ô mon beau miroir » n'est pas si belle que ça. Le déploiement de Syrca en 2024 a été catastrophique, et en 2025 il n'est toujours pas au rendez-vous. Au-delà de la coquetterie, il faut peut-être des fois s'appuyer sur des outils extérieurs, comme Sirius... Raté ça ne fonctionne pas non plus.

Pendant ce temps-là les personnels assurent au quotidien la continuité de service public, malgré vos outils défaillants, des contraintes croissantes et les choix politiques irresponsables.

Nouvel exemple en date, des plateformes téléphoniques sont prévenues d'une hausse des appels, suite à la mise en place de l'IA pour répondre aux courriels, car cet outil serait défectueux.

Vous n'êtes pas sans savoir monsieur Villard, que les transformations structurelles, les réorganisations successives, les injonctions de performance et les réformes réglementaires s'accumulent, sans que les moyens humains, matériels et financiers ne soient à la hauteur des enjeux.

.../...

Ce n'est pas nouveau, ce n'est pas la première fois que la CGT vous alerte.

Les métiers de la branche sont devenus plus exigeants, plus techniques, plus exposés. Ils doivent être reconnus dès leur entrée à leur juste valeur, sans activité supplémentaire, sans exigence de charge de travail insurmontable. Votre politique salariale est en décalage avec le travail réel. La mise en place de la classification à iso niveau sans réelle cotation des métiers ni application des critères classant ni création de réels parcours en est le meilleur exemple.

Cette politique de rémunération reflète seulement le manque de respect que vous avez envers le personnel de la Branche. Vous osez rendre 6% du budget de personnel alors même que votre caisse avait un retard important de prise en charge des demandes de retraite fin 2024. Vous préférez encore faire plaisir au gouvernement en lui retournant des crédits non alloués, plutôt que de vous occuper correctement des assurés de la branche.

Mais que ce passe-t-il à la CNAV ? Le principe du deux poids deux mesures est une réalité. Non seulement vous privilégiez le gouvernement au détriment du personnel de la branche, mais vous vous entourez du directeur général de la CIPAV en toute illégalité avec le principe de double emploi dénoncé par le Canard enchaîné. Un salarié ordinaire de la Sécurité sociale se voit refuser tout cumul d'emploi et passe en conseil de discipline s'il a le malheur de compléter sa rémunération.

Pour finir, la CGT regrette que l'UCANSS à son tour n'ait pas respecté le principe de neutralité, pour protéger le directeur de la branche, par l'omission dans le PV de la dernière INC retraite des propos tenus envers notre organisation syndicale.